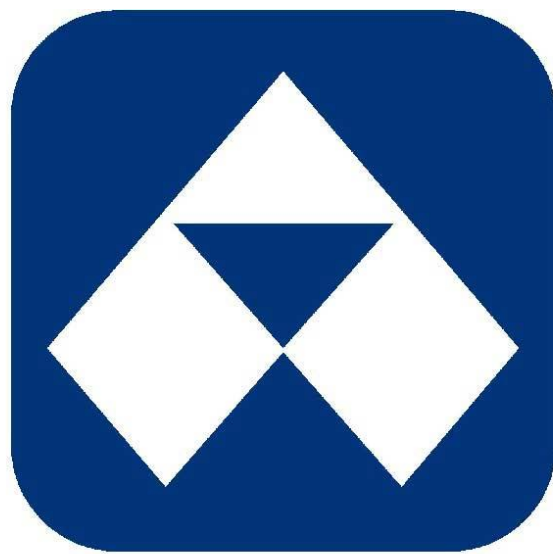


Guide sur la séparation d'Alcoa à l'intention des fournisseurs

Un guide de soutien pour les fournisseurs d'Alcoa en vue de la séparation en deux sociétés distinctes



ALCOA

Table des matières

1.	Déclaration juridique	3
2.	Aperçu de la séparation	4
3.	Changements structurels et légaux	6
4.	Politiques et systèmes d'approvisionnement	7
5.	Facturation, politiques et systèmes de paiement	8
6.	Politiques et systèmes informatiques	9

1. Déclaration juridique

Le Guide sur la séparation d'Alcoa à l'intention des fournisseurs est la propriété d'Alcoa et a été conçu uniquement pour l'usage par ses fournisseurs dans le but de simplifier la procédure de séparation d'Alcoa et de réduire ainsi les impacts négatifs sur nos fournisseurs pendant la période de transition.

Le document est disponible sur le [Portail de continuité des relations avec les fournisseurs](#).

Ce document ne doit pas être distribué sans l'autorisation écrite d'Alcoa.

2. Aperçu de la séparation

En septembre dernier, Alcoa a annoncé sa séparation en deux sociétés industrielles de premier plan, cotées en Bourse et classées FORTUNE 500 :

- Arconic : une société multimatériaux à valeur ajoutée, axée sur la technologie et l'innovation, et
- Alcoa : une société de pointe située en amont et concurrentielle à l'échelle mondiale.

Arconic et Alcoa seront toutes deux basées aux États-Unis et cotées à la Bourse de New York, sous les titres ARNC pour Arconic, et AA pour Alcoa. La nouvelle société Alcoa sera formée de six divisions commerciales : Bauxite, Alumina, Aluminum, Cast Products, Energy, et North America Packing. Arconic sera formée des trois segments commerciaux qui constituent présentement le portefeuille à valeur ajoutée d'Alcoa : Global Rolled Products, Engineered Products and Solutions, et Transportation and Construction Solutions.

L'échéancier de la séparation est respecté et celle-ci devrait s'achever dans le deuxième trimestre de 2016.

Dans le présent document, nous utilisons l'appellation « Alcoa Corporation » pour parler de la société en amont Alcoa.

Quelles sont les marque et proposition de valeur d'Arconic?



Illustration 1. Logo et slogan d'Arconic

La marque « Arconic » représente l'héritage emblématique de la future société à valeur ajoutée et son engagement continu envers l'innovation qui façonne l'industrie :

- Le « A » reflète le fier héritage d'Alcoa au cœur d'Arconic;
- « Arc » représente l'arc du progrès et la permanente quête d'avancement pour les clients, les employés, les actionnaires et les communautés; et
- « conic » symbolise l'histoire de création de produits iconiques par la société et son objectif continu en matière d'innovation.

Le slogan « Innovation, Engineered » (L'innovation par l'ingénierie) communique la mission de l'entreprise, soit d'inventer, de développer et d'offrir des produits et des solutions pour les secteurs et les clients en quête de produits hautement performants grâce à l'ingénierie de précision et à la fabrication évoluée.

Le logo est une icône bidimensionnelle que l'œil perçoit comme une projection en trois dimensions et qui symbolise l'ambition et la capacité d'Arconic à réaliser ce qui semble souvent impossible. Sa silhouette rend hommage à la marque d'Alcoa, alors que la couleur représente la culture vive et dynamique de la société.

Ensemble, le nom et la marque d'Arconic constituent un premier pas pour annoncer au monde notre nouvelle histoire :

- nous créons des produits révolutionnaires qui façonnent des industries.
- En travaillant en étroite collaboration avec nos clients, nous relevons des défis d'ingénierie complexes afin de transformer notre énergie et notre façon de voler, de conduire, de construire et d'emballer.
- Grâce à l'ingéniosité de notre personnel et à nos techniques de fabrication de pointe, la qualité et l'efficacité de nos produits assurent le succès de nos clients et notre valeur boursière.
- Qu'il soit question de la carrosserie révolutionnaire en aluminium du Ford F-150 ou des aubes du moteur à réaction résistant à des températures supérieures à leur point de fusion, nos produits poussent l'innovation au niveau suivant et créent ce que seule l'imagination pouvait envisager.

Klaus Kleinfeld (Président et PDG D'Alcoa Inc.) : « La marque "Arconic" allie notre héritage extraordinaire et notre brillant avenir. Elle fait écho à nos 127 années d'histoire d'invention – et de réinventions. Notre logo illustre l'univers de possibilités qui prend vie. Il reflète notre vision d'innovations illimitées à relever des défis d'ingénierie complexes afin de transformer notre énergie et notre façon de voler, de conduire, de construire et d'emballer. Il symbolise également l'ingéniosité de notre personnel qui se dévoue à l'invention, au développement et à la réalisation de solutions et de produits novateurs de haute qualité qui contribuent au succès de nos clients et créent de la valeur pour nos actionnaires. »

Pour plus d'information sur la marque et la société, visitez la [page Web d'Arconic](#). Cliquez [ici](#) pour voir un communiqué de presse concernant la nouvelle marque.

Quelles sont les nouvelles marque et proposition de valeur d'Alcoa?



Illustration 2. Nouveau logo Alcoa

Le portefeuille d'amont d'Alcoa deviendra Alcoa Corporation. Nous profitons du lancement de la société d'amont agile et transformée pour lancer un logo modernisé.

- Le symbole a été retiré de son enceinte et le nouveau logo représente une société d'amont agile et transformée caractérisée par des idées originales.

- Le puissant « A » majuscule qu'elle forme, avec son sommet aiguisé, représente une trajectoire ascendante et une continuelle recherche de performance.
- Le logo d'Alcoa Corporation conserve le « bleu Alcoa », reflétant les solides fondations sur lesquelles s'appuie la société.

Notre histoire :

- Chez Alcoa, nous sommes les meilleurs acteurs de l'industrie et les leaders dans la production de bauxite, d'alumine et de produits en aluminium.
- Notre portefeuille d'actifs de classe mondiale est axé sur la rentabilité et la durabilité.
- Il comprend le plus grand portefeuille d'extraction de bauxite à faible coût au monde, le système de raffinage de l'alumine le plus attrayant de la planète et un portefeuille optimisé en fonderie de l'aluminium.
- Notre réseau innovant de produits moulés nous donne un avantage commercial, nous permettant de fabriquer des produits en aluminium de première qualité et d'offrir des services techniques spécialisés à nos clients.
- Nos éléments d'actifs en énergie renouvelable nous donnent la flexibilité d'accroître notre portefeuille ou de tirer profit de ventes.
- Poussée par sa main-d'œuvre talentueuse, Alcoa est bien placée pour réussir dans tout le cycle de marché : résiliente aux baisses du marché et positionnée pour tirer profit des reprises.

Klaus Kleinfeld (Président et PDG D'Alcoa Inc.) : « La nouvelle marque Alcoa représente une société d'amont transformée et agile : résiliente aux baisses du marché et positionnée pour tirer profit des reprises. »

Comment puis-je communiquer avec vous si j'ai des questions?

Une boîte de réception de courriels a été configurée pour recevoir toute question ou préoccupation qui n'aurait pas été abordée dans ce document. Veuillez envoyer vos questions à l'adresse courriel de la Continuité des relations avec les fournisseurs :

Suppliers@alcoa.com

3. Changements structurels et légaux

Quand le nom officiel changera-t-il?

Nous sommes une seule et même société jusqu'au jour de la séparation, qui sera légalement le Jour J légal (durant le 2^e semestre de 2016). Avant le Jour J légal, certains documents (p. ex. les bons de commande) commenceront à utiliser le nom Arconic lorsque cela sera nécessaire pour la continuité des affaires.

Comment le nom et la marque apparaîtront-ils sur les documents à l'intention des fournisseurs?

Nous travaillons présentement à modifier les noms de marques/de société sur les documents à l'intention des fournisseurs (p. ex. les bons de commande). Certains noms commerciaux ou d'entités juridiques où figure présentement le nom « Alcoa » seront remplacés par « Arconic », entre autres.

Y aura-t-il des changements aux entités légales actuelles?

Oui. Certaines entités légales changeront et les fournisseurs concernés en seront avisés. La majorité des changements de nom touchent la société Arconic.

Après la séparation, toutes les entités légales qui sont présentement des filiales d'Alcoa, Inc. seront détenues à part entière soit par Alcoa Corporation, soit par Arconic.

Les changements d'entité légale auront-ils un impact sur les contrats avec les fournisseurs?

Dans les cas où un contrat s'applique à la fois à Alcoa Corporation et à Arconic, ou lorsqu'il y a un changement d'entité légale, le contrat sera modifié. L'équipe de la Séparation des contrats communiquera avec vous si cela est nécessaire.

Tous les contrats ont un numéro d'identification qui doit être indiqué sur chaque bon de commande émis aux fournisseurs. Tous les numéros d'identification de contrat seront changés dans le cadre des procédures de séparation des contrats. Les numéros d'identification des contrats appartenant à Alcoa Corporation se verront ajouter le suffixe AL, alors que les numéros d'identification des contrats d'Arconic auront le suffixe AR. Tous les nouveaux bons de commande indiqueront les nouveaux numéros de contrat et les fournisseurs devront mentionner le nouveau numéro de contrat lorsqu'ils communiqueront avec l'une ou l'autre des sociétés.

Où les fournisseurs trouveront-ils l'information de crédit appropriée?

Les données financières pro format et la répartition des éléments d'actif et de passif ont été rendus publics lors du dépôt du Formulaire 10 auprès de la SEC. Le dépôt initial a eu lieu le 29 juin et le Formulaire devrait être approuvé plus tard cet été.

Tous les documents déposés auprès de la SEC sont publiés sur le [site Web des relations avec les investisseurs \(IR\) Alcoa](#) ou sur le [site Web de la SEC](#).

4. Politiques et systèmes d'approvisionnement

Les permis de paiement direct seront-ils touchés par la séparation?

Oui. Les permis de paiement direct seront touchés s'il y a changement d'entité légale. Le cas échéant, la nouvelle société fera la demande de nouveaux permis et les communiquera sur AlcoaDirect.

Les certificats d'exemption fiscale seront-ils touchés par la séparation?

Oui. Tout site faisant l'objet d'un changement d'entité légale devra émettre un nouveau certificat d'exemption fiscale à ses fournisseurs. Suite à un changement d'entité légale, le nouveau certificat d'exemption fiscale sera émis avec le premier bon de commande envoyé au fournisseur.

Les fournisseurs auront-ils accès aux nouvelles Conditions contractuelles?

Oui. Des conditions contractuelles révisées pour les deux sociétés seront publiées sur la [page Web](#) « Vendre à Alcoa » dès qu'elles seront disponibles. Le Jour J légal, les conditions contractuelles d'Arconic seront supprimées du site Web Alcoa.com pour être hébergées sur le site Arconic.com. Le Jour J légal, les conditions contractuelles d'Alcoa seront hébergées à une nouvelle adresse URL.

Le changement en matière de conditions contractuelles aura-t-il un impact sur les bons de commande?

Non. Les bons de commande ouverts ne seront pas touchés par les nouvelles conditions contractuelles. Les conditions contractuelles actuellement en vigueur contiennent des dispositions spécifiques en vue de la séparation planifiée et prévoient la transition de Alcoa à Alcoa Corporation et à Arconic

Nos politiques en matière de qualité des fournisseurs changeront-elles?

Non. Les normes de qualité des produits et services imposées par Alcoa seront les mêmes pour Alcoa Corporation et pour Arconic.

Y aura-t-il des changements en matière de programme de conformité géré par le Service des approvisionnements?

Non. Tous les programmes de conformité actuellement gérés par le Service des approvisionnements seront séparés et dupliqués pour les deux futures sociétés. Le Service des approvisionnements gère actuellement le programme TRAC, les normes des fournisseurs, le programme de maintien des fournisseurs et le programme de minéraux de la guerre.

Que doivent faire les fournisseurs pour maintenir leur conformité TRAC?

Les fournisseurs TRAC qui continueront de faire affaires avec Alcoa Corporation devront autoriser Alcoa Corporation à accéder à leur profil TRAC. Des instructions pour les fournisseurs sur la façon de procéder se trouvent sur le [site Web de TRAC](#). Il n'y aura pas de frais additionnels pour les fournisseurs.

Les fournisseurs qui feront affaires exclusivement avec Arconic n'ont aucune mesure particulière à prendre pour maintenir leur conformité TRAC auprès d'Arconic.

5. Facturation, politiques et systèmes de paiement

Les fournisseurs seront-ils touchés par des changements de comptes bancaires?

Des changements en matière d'entités légales peuvent nécessiter la création de nouveaux comptes bancaires. Certains fournisseurs seront payés par des comptes bancaires différents de ceux qui les payaient habituellement.

Quand les fournisseurs devront-ils commencer à adresser leur facture à la nouvelle entité (p. ex. Arconic plutôt qu'Alcoa)?

Le nom indiqué sur la facture doit correspondre au nom indiqué sur le bon de commande. Si le nom de l'entité légale est différent, le nom sur la facture doit lui correspondre dès que cette entité est active. La rigueur avec laquelle les factures adressées au mauvais nom sont refusées varie d'un pays à l'autre. Veuillez suivre les directives de votre pays.

Qu'advient-il des factures envoyées à la mauvaise société?

Dès le début du mois d'août, les factures devront être envoyées séparément à chaque société. À ce moment, l'adresse de facturation des bons de commande aura été modifiée. Les factures envoyées à la mauvaise société seront transmises à l'adresse Alcoa ou Arconic appropriée jusqu'au Jour J égal. Le fournisseur sera informé de son erreur d'adressage de la facture, mais n'aura aucune mesure à prendre pour corriger cette erreur.

Après le Jour J légal, toute facture qui ne correspondra pas à un bon de commande valide pour la société en question sera refusée.

Comment le programme *Supplier Finance* (Financement des fournisseurs) de Citi sera-t-il touché?

Suite à la séparation, le programme *Supplier Finance* de Citi continuera d'être utilisé par les deux sociétés. Il fonctionnera de la même manière qu'en ce moment. Avant le Jour J légal, Citibank informera les fournisseurs participant au programme *Supplier Finance* qu'ils utiliseront ce même programme pour faire affaires séparément avec Alcoa et avec Arconic. S'il y a des changements quant aux frais de financement pour utiliser le programme, Citibank en informera les fournisseurs concernés. Dès le Jour J légal, les fournisseurs verront des transactions dans le portail *Citi Supplier Finance* à la fois pour Alcoa Corporation et pour Arconic.

Y aura-t-il des changements quant à la procédure de présentation des factures au centre *Buy and Payment* de la Hongrie?

Oui. Un nouveau bureau GSS de comptes créditeurs a été ouvert pour gérer les affaires d'Alcoa Corporation. Arconic conservera le bureau actuel en Hongrie. Les fournisseurs qui envoient des factures au bureau des comptes créditeurs de la Hongrie et qui font affaires avec Alcoa Corporation devront envoyer leurs factures au nouveau bureau des comptes créditeurs qui a été ouvert pour Alcoa Corporation afin de remplacer le bureau actuel où ils envoient leurs factures. La nouvelle adresse sera indiquée sur les bons de commande, dans le champ « Facturer à » (Bill to). Après la séparation, les factures envoyées à la mauvaise adresse seront refusées.

6. Politiques et systèmes informatiques

À quel moment les adresses de courriel d'Alcoa changeront-elles pour Arconic?

Dès le Jour légal 1, tous les employés d'Arconic communiqueront avec les fournisseurs à partir d'une nouvelle adresse de courriel « @Arconic.com ».

Qu'advient-il si un courriel est envoyé à une adresse Alcoa pour un employé d'Arconic?

Après le Jour J légal, les courriels @Alcoa.com des employés d'Arconic seront réacheminés à l'adresse @Arconic.com correspondante pour une période de six mois. Après cette période de réacheminement, si vous envoyez un courriel à un employé d'Arconic à une adresse @Alcoa.com, vous recevrez une réponse de courriel non distribuable.

Y aura-t-il des temps d'arrêt dans vos systèmes informatiques?

Oui. Le 1^{er} août, le système EBS d'Oracle, qui soutient nos systèmes d'approvisionnement et de paiement, sera mis hors service pour redémarrer le 4 août sous deux systèmes distincts, soit un pour chacune des deux futures sociétés. Veuillez prendre note que durant la période d'arrêt, aucune transaction Oracle ne pourra être effectuée, y compris l'entrée de demandes, l'émission de bons de commande, la réception de bons de commande, l'entrée de factures et le traitement des factures. Après la séparation du système EBS d'Oracle, toutes les transactions d'achat et de comptes créditeurs seront effectuées sur les systèmes distincts. Le fonctionnement de chaque système sera le même qu'avant la mise hors service, mais vous devrez traiter les transactions d'Arconic et d'Alcoa séparément.

L'arrêt des systèmes informatiques aura-t-il un impact sur les paiements des fournisseurs?

Non. Les paiements des fournisseurs ne seront pas touchés par les divers arrêts des systèmes informatiques.

Pour vendre à Arconic, les fournisseurs doivent-ils prendre des mesures particulières dans leur système de planification des ressources d'entreprise (PRE)?

Oui, les fournisseurs doivent configurer un nouveau profil client dans leur système PRE pour refléter la séparation d'Alcoa en deux sociétés distinctes. Les fournisseurs doivent également savoir quels sites appartiennent à Arconic et quels autres à Alcoa Corporation. Vous trouverez [ici](#) une liste de sites classés en fonction de la société à laquelle ils appartiennent.

Y aura-t-il une interruption de service d'AlcoaDirect en raison de cet arrêt de système?

AlcoaDirect ne sera pas disponible du 1^{er} au 4 août. Durant cette période, nos employés et fournisseurs ne pourront pas accéder à AlcoaDirect ni y faire quelque transaction que ce soit (p. ex. réclamation ou téléchargement de facture).

L'URL d'AlcoaDirect changera-t-elle?

Les fournisseurs faisant affaires avec Alcoa Corporation continueront d'utiliser la même URL pour accéder au système AlcoaDirect. Cependant, les transactions des fournisseurs avec Arconic ne seront pas traitées sur le site AlcoaDirect.

Un nouveau portail Web, ArconicDirect, est en cours de création pour Arconic et offrira les mêmes fonctionnalités que le portail AlcoaDirect. Le système ArconicDirect se trouvera au ArconicDirect.com. Le site ArconicDirect sera mis en service le 4 août et toutes les transactions d'Arconic y seront alors effectuées.

Afin d'aider les fournisseurs à trouver le portail Web approprié, tous les utilisateurs visitant la page AlcoaDirect seront redirigés vers une page d'accueil où ils seront informés des différences entre AlcoaDirect et ArconicDirect. Ils pourront ensuite choisir le site qu'ils désirent utiliser. La page d'accueil sera en service entre le 4 août et le Jour J légal. Après le Jour J légal, il n'y aura plus cette page d'accueil et les fournisseurs devront aller directement sur le site de la société appropriée.

Entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre 2016, les fournisseurs de notre site de Warrick devront accéder soit à ArconicDirect, soit à AlcoaDirect, selon le type de transaction qu'ils souhaitent effectuer. Après le 1^{er} octobre 2016, les fournisseurs du site de Warrick devront effectuer toutes les transactions sur AlcoaDirect. Pour plus d'information, consultez le tableau ci-dessous.

Type de transaction	Avant le 16-08-01	du 16-08-01 au 16-10-01	Après le 16-10-01
Gestion des réclamations électroniques (avec BC)	AlcoaDirect	ArconicDirect	AlcoaDirect
Demandes B2B des fournisseurs	AlcoaDirect	ArconicDirect	AlcoaDirect
Paiement tiré (sans BC)	AlcoaDirect	AlcoaDirect	AlcoaDirect
Demandes des fournisseurs/paiement tiré	AlcoaDirect	AlcoaDirect	AlcoaDirect
Entrepôt et fournisseurs de services externes	AlcoaDirect	AlcoaDirect	AlcoaDirect

L'équipe de Continuité des relations avec les fournisseurs communiquera d'autres instructions aux fournisseurs de notre site de Warrick qui devront utiliser ArconicDirect durant la période de transition.

Y aura-t-il des changements à Quadrem?

Oui. Le système Quadrem, tout comme les autres systèmes informatiques actuels, doit être séparé et dupliqué afin que les deux futures sociétés puissent continuer de l'utiliser. Le système sera dupliqué en Amérique du Nord et en Europe. Arconic n'utilisera pas Quadrem en Australie. Quadrem ne sera plus utilisé en Amérique du Sud à compter du 30 juin. Alcoa communiquera avec les fournisseurs utilisant Quadrem afin d'apporter les changements qui s'imposent aux conditions de paiement.

Dans le système Quadrem, les adresses d'expédition et de paiement, de même que le nom de l'unité fonctionnelle seront modifiés. Ces changements seront en vigueur le 1^{er} août en Australie, et le 22 août en

Europe. Lorsque ces changements seront en vigueur, les fournisseurs devront modifier leur système PRE afin d'être en mesure de traiter les documents d'Alcoa et ceux d'Arconic. Les fournisseurs devront également tenir compte des changements de nom des unités fonctionnelles ainsi que des nouvelles adresses d'expédition et de facturation.

Vous trouverez [ici](#) une liste des changements de noms des unités fonctionnelles.

Y aura-t-il des interruptions de service du système Quadrem?

Du 1^{er} au 4 août, la disponibilité du service Quadrem sera limitée. Les fournisseurs pourront entrer des factures durant cette période, mais il n'y aura aucun traitement de facture ou de bon de commande avant le 5 août.